

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOHAMED KHEIDER-BISKRA



FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE DE FRANÇAIS
SYSTEME LMD

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master
OPTION: FLE, DIDACTIQUE DES LANGUES-CULTURES

**LES FACTEURS FAVORISANT UNE ECOUTE
CONSCIENTE DANS UNE SITUATION DE
COMMUNICATION**

« Cas des apprenants de quatrième année primaire »

Sous la direction de :

M^{me}. ZERARI *Siham*

Présenté par :

M^{lle} KOUICI Farida

Promotion : Juin 2013

Dédicace :

*Je dédie ce travail à ceux qui m'ont appris à
prendre la bonne direction, Ma chère mère*

Et mon père

À mes frères : Ibrahim, Youcef, Fodil

À mes sœurs : Safia, Fatima, Halima

À ma belle sœur : Ahlam, à mes nièces et

neveux, surtout

Abed Elrrahmane.

REMERCIEMENT

La première personne que nous tenons à remercier est notre encadreur M^{me} **ZERARI Siham**, pour l'orientation, la confiance, la patience qui ont constitué un apport considérable sans lequel ce travail n'aurait pas pu être mené au bon port.

Mes remerciements s'adressent aussi aux membres de jury qui me font l'honneur d'examiner ce travail.

Mes remerciements vont également à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de mon travail.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	06
-----------------------------------	-----------

CHAPITRE 1: La didactisation de l'écoute en classe de FLE

Introduction.....	11
1. La notion de l'écoute.....	11
1.1. Univers linguistique.....	12
1.2. Univers psychologique.....	12
1.3. Univers didactico-pédagogique.....	14
2. Les stratégies d'écoute.....	15
2.1 La notion du paysage sonore.....	18
2.2 L'écoute consciente.....	19
2.2.1 Les objectifs de l'écoute consciente.....	19
2.2.2 La démarche.....	19
2.2.3 les conditions.....	21
3. Les types d'écoute.....	24
3.1 L'écoute de sélective.....	24
3.2 L'écoute globale.....	25
3.3 L'écoute analytique.....	25
3.4 L'écoute de veille.....	25
Conclusion.....	25

CHAPITRE 2: La compréhension orale

Introduction.....	28
1. L'enseignement de la compréhension orale.....	29
1.1 La définition de la compréhension orale.....	31
1.2 Les objectifs de la compréhension orale.....	32

1.3 Les étapes de la compréhension orale.....	34
2. Le processus psycholinguistique de la compréhension orale.....	36
2.1 Le modèle sémasiologique.....	37
2.2 Le modèle onomasiologique.....	38
3. Les supports.....	40
3.1 Les documents sonores.....	40
3.2 Le texte oralisé.....	40
3.3 L'évaluation de la compréhension orale.....	41
Conclusion.....	42
 CHAPITRE 3: La collecte et l'analyse des données.	
Introduction.....	44
1. Le cadre générale de l'expérimentation.....	44
1.1 Le corpus.....	44
1.2 Les objectifs.....	45
1.3 La méthode.....	45
2. Application, observations et analyses.....	46
2.1 La pré-enquête.....	46
2.2 L'entraînement à l'écoute consciente.....	50
3. L'évaluation de la stratégie appliquée.....	51
Conclusion.....	55
 Conclusion générale.....	 57
 Références bibliographiques.....	 61
 Annexes.....	 65

Introduction générale :

Enseigner une langue étrangère, c'est installer chez l'apprenant une compétence communicative. Mais pour atteindre cet objectif, l'apprenant doit apprendre à écouter et comprendre dans cette nouvelle langue. De ce fait, la compréhension orale a été considérée comme la première compétence qu'un apprenant étranger doit acquérir dans une classe de langue.

Dans la classe de FLE, cette capacité de comprendre un message oral produit dans une langue étrangère, souvent considérée par les partenaires de la classe (enseignant et apprenant) comme l'activité la plus complexe. Ce qui peut être expliqué par le fait que l'apprenant « *n'a pas encore acquis le comportement qui lui permettrait d'associer de formes acoustiques nouvelles et des significations connues. L'apprenant apprend peu à peu à réorienter son écoute...* »¹

Or, l'écouter est un fait plus complexe que le fait d'entendre ; c'est un processus actif qui consiste à donner un sens à ce qu'on entend, « *écouter c'est éduquer «l'art de se mettre en veilleuse», c'est donner l'autre de l'attention, du temps, une présence bienveillante* »²

Certes, la communication est la finalité essentielle de l'apprentissage d'une langue étrangère, mais la compréhension orale joue un rôle primordial dans la réussite de cette communication ; car pour communiquer il faut d'abord comprendre. Cette compréhension se base sur une technique d'écoute, et pour un objectif précis. Ce qui est confirmé par la didacticienne *LAFONTAINE Lizanne*, en parlant de cette compétence « *..la compréhension orale est la mobilisation des stratégies d'écoute afin de*

¹ LHOTE. Elisabeth, Enseigner l'oral en interaction, hachette. FLE, Paris, 1995, p47

² BELLENGER. Lionel. L'excellence à l'oral : développer son charisme, est Edition, paris, 2001, p24

réaliser un projet d'écoute»³. Autrement dit, la mise en pratique d'une stratégie d'écoute est l'élément central sur lequel se base toute compréhension. Et parce que cette dernière se fait dans une langue étrangère (FLE) ; avec un nouveau paysage sonore, cela exige de mettre en place une écoute active *«une écoute active est une écoute consciente, effectuée dans la vigilance et qui met en jeu le double fonctionnement de la perception de la parole, c'est-à-dire un traitement en parallèle selon les deux modes, l'un de type global, l'autre de type analytique*»⁴. Par conséquent cette stratégie peut constituer un outil d'aide, surtout pour les débutants qui ont toujours ce problème de la compréhension.

Malgré cette importance de l'écoute active dans la réussite de toute compréhension et par conséquent de toute communication, Nous avons constaté d'une part, en tant qu'apprenante, qu'en classe de FLE on parle souvent d'apprendre à parler dans cette langue mais jamais d'apprendre à comprendre ou à écouter, tandis que cette deuxième activité est à la base de la première. D'autre part, en tant qu'enseignante, les élèves en classe de FLE ne comprennent pas, car dans une telle situation de communication, l'apprenant utilise les mêmes techniques et attitudes que celles qu'il adopte vis-à-vis de sa langue maternelle : il est passif. Il est temps de parler de l'importance de cette stratégie.

Notre réflexion porte sur l'écoute en tant que moment nécessaire dans tout enseignement/ apprentissage d'une langue étrangère (FLE), nous nous interrogeons ainsi, comment la mise en place d'une écoute consciente peut elle aider et contribuer au développement de la compréhension orale chez les apprenants débutants ?

³ LAFONTAINE. Lizanne, Pistes d'enseignement de la compréhension orale, comprendre des textes à l'oral et à l'écrit, Québec français, Hiver 2012, p01

⁴LHOTE. Elisabeth, Op.cit.p55

Si la compréhension orale est une étape incontournable dans toute communication verbale, nous supposons que mettre en place des facteurs favorisant une écoute consciente, améliore chez l'apprenant son attention auditive et sa capacité de traiter l'information ce qui lui permettrait d'apprendre à comprendre.

Notre objectif de recherche est d'aider l'apprenant débutant et lui doter d'une stratégie d'apprentissage qui peut rendre l'enseignement apprentissage de la compréhension orale plus explicite dans la classe du FLE. En plus, nous cherchons les conditions favorisant une écoute consciente dans une situation de communication.

La présente étude s'inscrit dans une approche expérimentale, qui nous incite de procéder par l'observation et l'analyse des données. Nous allons tout d'abord proposer aux élèves des activités d'écoute, qui nous permettraient de découvrir leurs attitudes pendant la situation proposée, avant et après l'entraînement à l'écoute consciente. Pour évaluer par la suite leur compréhension à partir une grille d'écoute que nous allons proposer aux apprenants et qui convient à leur niveau. Pour ce faire, nous allons choisir la classe de quatrième année primaire, comme la population de notre investigation.

Notre travail de recherche s'organise en trois chapitres, deux chapitres théoriques, et un chapitre pratique. Le premier chapitre sera consacré à la notion d'écoute selon les différentes disciplines, les stratégies d'écoute et particulièrement l'écoute consciente, ainsi que les quatre types d'écoute. Le deuxième chapitre, décrit l'enseignement de la compréhension orale selon les différents courants, le processus psycholinguistique de la compréhension orale, ainsi que les supports qui pourraient être utilisés. Quant au troisième chapitre, il sera réservé à la collecte et l'analyse des données obtenues de l'expérimentation.

La compréhension orale est une stratégie cognitive qui implique une interaction entre l'apprenant et la langue en tant qu'objet d'étude. Or assurer un enseignement efficace de la compréhension orale et plus précisément des stratégies d'écoute, devient une des préoccupations de l'enseignement/apprentissage de FLE, où l'objectif est de mettre en place une compétence de production orale nécessaire dans ce processus.

La didactique du FLE, avec l'approche communicative qui propose des situations de communication réelles en se basant sur les différentes composantes de la parole, facilite à l'apprenant auditeur, d'être conscient de soi-même et de son interlocuteur; c'est à dire une prise en charge de l'écoute, en asseyant de la didactiser pour qu'elle soit un moyen et une stratégie efficiente pour l'accès au sens.

1. La notion de l'écoute :

Multiple sont les disciplines qui ont donné à la notion de l'écoute une place prépondérante dans la réussite de leurs démarches et l'atteinte de leurs objectifs. Ainsi toute définition de la notion de l'écoute donne aux acteurs un statut décisif dans toute communication *«La compréhension entre deux interlocuteurs est conditionnée par la justesse des réponses de l'écouter par rapport à ce qu'exprime l'écouter... à la consonance entre les deux expressions»*⁵. Comprendre est un acte qui implique la prise en charge des deux interlocuteurs dans le but dépasse le sens de la simple réception à une conception qui conditionne la compréhension parfaite de l'énoncé produit.

⁵ARTAUD, J, L'écoute, Attitude et technique, chronique sociale, Lyon, 5^{ème} édition,2003,p02

1.1 Univers linguistique :

En définissant la notion de l'écoute comme un acte qui s'inscrit dans l'approche communicative, l'aspect linguistique demeure un élément incontournable dans la saisie du sens de cette notion.

« *Ecouter est d'origine latine « Auscultare » : prêter l'oreille pour entendre: être attentif de soi-même et de l'autrui* »⁶. Selon la linguistique « *L'écoute représente la condition sine qua none de toute prise de parole en vue d'une communication efficiente* »⁷. D'après cette définition, l'acte d'écoute est l'élément sur lequel se fonde la réussite de toute communication verbale.

Par conséquent, tout échange verbal exige des interlocuteurs, une attention, une conscience particulière de cette situation de communication. De là on distingue l'audition comme une simple réception d'une production verbale sans avoir attention ou une volonté de l'auditeur. En revanche, l'écoute est une activité qui demande des efforts, et qui implique la volonté et engage l'attention de celui qui décide l'écoute.

1.2 Univers psychologique :

Dans le cadre des recherches menées en psychologie, la notion de l'écoute comme une activité très importante liée à la personnalité du sujet, ce dernier, producteur d'un ensemble de phénomènes psychologiques et physiques, conscients et inconscients, a été considérée comme un besoin et une nécessité dans toute relation humaine et qui doit dépasser aujourd'hui le sens de simple réception à une triade qui englobe l'attention, la perception et la compréhension de ce qui est dit de l'autre ; « *Ecouter,*

⁶ Le dictionnaire du français, HACHETTE, Alger, 1993, p541

⁷BELAGON, Radia, Des stratégies d'écoute à la compétence communicative :le savoir être en questions, thèse de magistère ,didactique, université de Batna, 118 :2005,p18

*c'est apaiser, faire évoluer, agir ou améliorer. C'est faire exister l'autre dans une reconnaissance par l'action et par la réponse concrète à ses éventuels besoins exprimés et écoutés ...écouter; respecter ; c'est éviter des situations de conflits »*⁸

Toutefois, écouter est plus qu'apaiser l'autre, « *c'est éduquer «art de se mettre en veilleuse »*, *c'est donner à l'autre de l'attention, du temps, une présence bienveillante »*⁹ ; c'est une action et une réaction qui demande une saisie de sens et une compréhension au sens réciproque du terme c'est-à-dire, les paroles ne seraient signifiantes que lorsqu'elles sont reçues et prises en considération par les deux interlocuteurs.

En mettant l'accent sur l'importance accordée aux deux pôles de ce savoir-faire (l'écouter et l'écouté), *Françoise Escal*, dans *Espace sociaux, Espaces musicaux*, elle a considéré l'écoute comme « *un acte psychologique...une opération active qui implique l'auditeur comme sujet psychologique et dans laquelle il s'investit totalement »*¹⁰

Selon cette définition, écouter est une perception active qui implique et engage l'auditeur entier. Il s'agit d'un savoir-faire qui peut être le miroir de tout auditeur et sur tout les aspects : cognitif, humain, socioculturel... En d'autre terme, il s'agit « *d'une pratique sociale et culturelle qui nécessite l'instauration d'une relation fondée sur le respect de la parole d'autrui au sein d'un groupe. »*¹¹.

⁸DROUHET G, et al, L'assistante en implantologie chirurgicale et prothétique, Paris, cdp, 2008, p81

⁹SALOME. J, écouter : art de se mettre en veilleuse, chronique in psychologie, avril2001,cité par BELLANGER L,L'excellence à l'oral: développer son charisme, paris, est édition,2001,p24

¹⁰ESCAL. Françoise, Espaces sociaux, espaces musicaux, Paris, Payot, 1979, p187

¹¹TERRIEN. Pascal, L'écoute musicale au collège-fondements anthropologiques et psychologiques, France, Harmattan, 2006, p24

Certes, écouter c'est accéder vers l'autre avec une tolérance au sens d'altérité, mais se mettre en situation d'écoute, c'est avant tout avoir une attention : chercher à comprendre l'autre car si on ne comprend pas, on ne peut pas répondre aux questions et donc la communication n'atteindra pas son objectif.

1.3 Univers didactico-pédagogique :

Dans la classe du FLE, les partenaires (l'enseignant et l'apprenant) sont toujours en situation d'échange. Or, adopter une attitude d'écoute est indispensable à fin de construire le sens d'un message oral. Écouter est donc « *un comportement de compréhension, c'est quelqu'un qui écoute quelque chose dans une situation donnée pour une bonne raison* »¹².

Dans toute situation de communication pédagogique, l'écoute est essentielle et nécessite des stratégies de la part des deux interlocuteurs de la classe, où elle est définie dans la pédagogie comme « *l'attitude privilégiée de réception des connaissances délivrées par le « maître »*. Pour les défenseurs de l'approche communicative, elle est considérée de façon implicite dans le processus d'échange orale »¹³. Cette attitude consciente permet à l'apprenant d'être au bout de la communication en ayant les outils nécessaires pour la construction du sens.

¹²CUQ.J-P, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, CLE, 2003, p59

¹³LOTHE.E, enseigner l'oral en interaction, Paris, Hachette, 1995, p 63

2. Les stratégies d'écoute:

La communication orale en classe de FLE est un phénomène très complexe ; nous parlons pour atteindre un objectif. Chez les apprenants du FLE, la construction du sens d'une manière autonome est un moyen et une finalité pour l'appropriation de cette langue étrangère. Ainsi, l'apprenant doit réfléchir sur son processus d'apprentissage, c'est-à-dire, utiliser des stratégies métacognitives est d'une importance capitale pour atteindre le but final de ce processus car « *Les élèves sans approche métacognitive sont essentiellement des apprenants sans but et sans habileté à revoir leur apprentissage future* »¹⁴

Aujourd'hui, la didactique de l'oral en essayant d'installer une compétence communicative, elle cherche à doter l'apprenant auditeur de toutes les techniques ; les stratégies qui l'aident à comprendre ce qu'il écoute.

Tout d'abord, il nous apparaît utile de s'interroger sur ce qu'on entend par les stratégies d'apprentissage d'où vient l'intérêt de la notion « *stratégies d'écoute* ».

En éducation, *Legende* (1993) considère la stratégie d'apprentissage comme « *un ensemble d'opérations et des ressources pédagogiques, planifiées par le sujet dans le but de favoriser au mieux l'atteinte d'objectifs dans une situation pédagogique* »¹⁵.ou encore comme « *des démarches conscientes mises en œuvre par l'apprenant pour faciliter l'acquisition, l'entreposage et la récupération ou la reconstruction de*

¹⁴CYR.P, Les stratégies d'apprentissage, Paris, CLE international, 1998, p24

¹⁵Ibid, p04

l'information »¹⁶. En somme, les stratégies d'apprentissage désignent tous les processus qui peuvent être adoptés par l'apprenant à fin d'organiser, réaliser et évaluer son apprentissage.

Ainsi, les stratégies d'écoute sont définies comme «...*l'ensemble d'actions ou de moyens observables et non observables utilisés pour faciliter la compréhension, l'apprentissage et la rétention d'informations* »¹⁷, mais le choix d'une de ces stratégies est lié à certains facteurs à l'exemple de la situation de communication qui se diffère selon le but ou le projet de l'écoute, l'auditeur ; qui réagit selon ses profils psychologiques, socioculturels, cognitifs à fin de percevoir ce que lui a été transmis. Dans ce cas l'enseignant doit faire attention aux difficultés qui pourraient être rencontrées par les apprenants lors de l'écoute et de proposer des situations et des activités qui restent en congruence avec le niveau et les besoins de ses apprenants.

Ainsi, pour chaque situation de communication, l'apprenant doit développer des stratégies d'écoute et de perception de la parole en faisant appel au rythme, à l'intonation et au corps. Ce qui est résumé dans ce qui suit :

-Extraire les unités de sens dans un groupe rythmique :

Selon *LOTHE*, la première difficulté rencontrée par un apprenant débutant est la segmentation des énoncés en petits unités de sens : associer un ensemble de mots dans un même groupe rythmique, ce dernier, pour elle est défini comme « *un mécanisme naturel d'organisation du discours oral qui est lié, d'une part, à des contraintes des systèmes respiratoires et*

¹⁶CORNNIAIRE. Claudette, GERMAIN. Claude, La compréhension orale, Paris, CLE international, 1998, p54

¹⁷DUMAIS.C, L'enseignement explicite des stratégies d'écoute,[comprendre des textes à l'oral et à l'écrit/didactique], Hiver 2012,P17

phonatoires, d'autre part, à la physiologie de l'écoute »¹⁸. Par exemple, dans la phrase *il ne viendra pas*, il y a un seul groupe de cinq syllabes avec une intonation finale descendante (il ne viendra pas)

- Corréler un connecteur logique et un mouvement intonatif :

Avoir une information complète, c'est tout d'abord saisir l'ensemble des constituants de la phrase, mais ce qui est plus complexe pour l'auditeur en tant qu'apprenant étranger, le fait de repérer le mouvement initial de la mélodie qui porte l'indication de la subordination ; Par exemple: *Dès que tu auras fini, tu viendras m'aider.*

Cette phrase commence par la conjonction de subordination « *Dès que* », c'est-à-dire l'auditeur doit entendre un deuxième élément, mais si cet interlocuteur n'a pas pu capter ce premier élément, il ne pourra pas reconstituer l'ensemble¹⁹.

- Utiliser la gestuelle :

En mettant à la disposition de l'apprenant une stratégie qui l'aide à décoder une production verbale produite dans une langue étrangère, plus du linguistique, l'enseignant du FLE peut s'appuyer sur l'extralinguistique comme un élément très important qui facilite la compréhension de la langue ; (un regard, rire, pleure, danse, colère, joie, mime...), doivent être pris en considération dans une situation d'interaction verbale qui rend l'écoute plus attentive.

De là, une attention particulière devrait être attribuée à cette perspective de la communication car « *le rôle joué par les informations visuelles est probablement capital pour que l'enfant puisse établir des relations entre le*

¹⁸ LOTHE.E, Op. cit,138

¹⁹ Ibid.,P114

*signal de la parole et les référents externes identifiés au cours de l'attention. »*²⁰

Cela a été confirmé à partir du résultat de l'expérience menée par *Marion Tellier*, autour de l'impact du geste sur l'enseignement/Apprentissage des langues étrangères où « *le geste pédagogique aide l'enfant dans l'accès au sens en langue étrangère ; il l'aide également à la mémorisation à long terme* »²¹.

En effet, il est nécessaire d'adopter une démarche pédagogique qui favorise la gestuelle comme un facilitateur à la compréhension orale, en mettant l'apprenant avec ses caractéristiques affectives et cognitives en relation avec le paysage sonore mis en place.

2.1 La notion du paysage sonore :

La notion du paysage sonore a été proposée par *Elisabeth LHOTE*. Pour elle, cette notion renvoie à l'ensemble des séquences variées sonores et visuelles qui constituent l'environnement sonore dans lequel se situe un auditeur. Cette notion qui « *associe deux types de perceptions : l'ouïe et la vue. Il intègre des séquences sonores variées dans une représentation mentale* »²².

D'après cette conception accordée à la notion du paysage sonore ; reconstruire la signification d'un message verbal se fait principalement, à partir d'une prise en considération de l'ensemble de représentations mentales (sons, images, bruits...) qui entrent dans la construction de cet environnement sonore.

²⁰COLETTA. J-Marc, Le développement de la parole chez l'enfant âgé de 6à11 ans-corps, langage et cognition, Belgique, MARDAGA, 2004, p135

²¹TELLIER. Marion, L'impact du geste pédagogique sur l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, thèse de doctorat : 405, université de Paris 7-Denis Diderot, 2006,p 369

²²KOMAREK. M-C, EZOURET. L-M, Enseigner le français en contextes multilingues dans les écoles africaines, Paris, Harmattan, 2007, p 219

2.2 L'écoute consciente :

Tout apprenant étranger a l'habitude d'écouter, de comprendre dans sa langue maternelle. Donc la possibilité de transporter ce comportement dans le cas d'une langue étrangère est fortement présente dans la classe du FLE. Pour cette dernière, l'apprenant doit être plus attentif et plus conscient pour qu'il puisse comprendre globalement et en détails la production verbale.

2.2.1 Les objectifs de l'écoute consciente : Cette écoute consciente comme une stratégie d'apprentissage permet à l'apprenant de :

- ✓ Discerner les différents sons qui composent une phrase.
- ✓ Mieux entendre l'intonation, l'accent et le rythme particuliers à une langue.
- ✓ S'adapter à une vitesse normale.
- ✓ Établir un rapport entre l'expression verbale et le gestuel.
- ✓ Améliorer l'attention auditive de l'élève et sa capacité de traiter l'information.
- ✓ Apprendre à comprendre.

2.2.2 La démarche :

Selon le modèle présenté par *DUMAIS Christian* dans son article "*L'enseignement explicite des stratégies d'écoute*"²³, en proposant une démarche pour un bon entraînement à l'écoute consciente : Les apprenants pour qu'ils puissent répondre à l'intention d'écoute, l'enseignant peut procéder à un enseignement efficace et explicite de cette stratégie d'apprentissage en s'appuyant sur les étapes suivantes :

²³DUMAIS. Christian, *L'enseignement explicite des stratégies d'écoute, comprendre des textes à l'oral et à l'écrit*, Québec français, Hiver 2012, www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca/.

a) Élaborer un référentiel :

Pendant cette étape, l'enseignant doit tout d'abord présenter la stratégie à travailler (l'écoute consciente) ; en expliquant quand ? où ? Comment ? Et pourquoi ? Utiliser cette stratégie d'écoute. Puis, il doit mettre l'accent sur les comportements physiques nécessaires dans cette situation. Dans ce cas, pour qu'il puisse rappeler et entraîner ses élèves à l'utilisation continue de cette stratégie jusqu'à la maîtrise, l'enseignant peut se servir d'un matériel à l'exemple d'un carton, sur lequel il va représenter l'aspect physique de cette stratégie et l'afficher dans un endroit bien choisi de la classe. (Voir l'annexe n°1).

b) Faire une démonstration de son efficacité :

L'enseignant doit proposer des situations d'apprentissage où l'apprenant peut mobiliser cette stratégie de l'écoute consciente. Tout d'abord, un travail coopératif est indispensable ; en petits groupes, les élèves guidés par l'enseignant essaient eux-mêmes la stratégie proposée. Ensuite, chaque apprenant est appelé à effectuer un travail autonome en appliquant cet apprentissage. Dans cette étape de la mise en place d'une écoute consciente, deux types d'écoute sont élémentaires :

- **Une écoute globale :** une écoute rapide permettant de saisir le sens global du texte ; elle consiste à travailler selon une approche déductive.
- **Une écoute analytique :** une écoute plus attentive et plus détaillée, permet à l'apprenant de répondre à son intention d'écoute ou le projet d'écoute ; par exemple : écouter un documentaire pour noter des informations afin d'écrire un texte explicatif sur le sujet, écouter une chanson pour comprendre le sens du message.

Mettre en place une écoute consciente demande de l'auditeur de traiter l'information à partir de deux approches selon le fonctionnement des deux hémisphères de son cerveau «*Le cerveau droit est plutôt affecté à l'approche synthétique, globale, qui consiste à aller du tout vers les parties, et le cerveau gauche à l'approche analytique allant des parties vers le tout.* »²⁴

c) Augmenter la responsabilité des élèves :

Au cours du travail guidé, et en diversifiant des activités d'écoute significatives, l'enseignant, accompagnateur prépare l'apprenant graduellement à l'utilisation de cette stratégie jusqu'à que celle-ci soit maîtrisée.

2.2.3 Les conditions:

Toute communication verbale suppose une situation d'écoute. En classe de FLE, les facteurs favorisant une écoute consciente sont liés à :

a) L'enseignant:

Il doit être un accompagnateur, un facilitateur de la tâche à réaliser par l'apprenant. Dans ce cas une observation et une analyse de sa part sont essentielles pour évaluer et ajuster les apprentissages et satisfaire les besoins de ses élèves.

Pour *Jonnaert-P* et *Borghet C-V* « *l'ensemble de travail de l'enseignant prépare les conditions relatives à la dimension interactive de l'apprentissage* »²⁵. Il s'agit pour lui, de définir l'objet d'apprentissage et le mettre dans les situations qui font appel à cet objet pour l'apprenant.

²⁴LHOTE, E, Op. cit, P55

²⁵JONNAERT.P, BORGHT. C-V, Créer des conditions d'apprentissage, Belgique, De Boeck, 2006, p295

Enseigner une langue étrangère, c'est tout d'abord être conscient de soi-même ; de sa maîtrise linguistique et culturelle de la langue qu'il enseigne ; de la nature de sa tâche, et surtout être motivé, à fin qu'il puisse impliquer l'autre dans son travail, car il s'agit de faire comprendre et d'apprendre à apprendre.

b) L'apprenant :

Étant un partenaire de la classe, pour lui, la curiosité, la motivation, le désir de comprendre et de communiquer est essentiel. Ainsi, focaliser son attention sur ce qu'il entend, demeure une condition indispensable dans sa réussite ou son échec dans l'apprentissage de cette langue c'est-à-dire, « *lorsque les apprenants ont une attention ou des objectifs d'écoute, leur degré d'attention augmente et ils s'appliquent alors à atteindre leur but* »²⁶; Cette focalisation est fortement liée à la nature et au contenu du support utilisé par l'enseignant.

Comme une entité sociale et culturelle, L'apprenant peut avoir des représentations vis-à-vis cette langue étrangère. Dans notre contexte, l'apprenant a souvent considéré la langue française comme un héritage colonial. C'est pourquoi, cultiver l'écoute de ses apprenants devient une exigence de tout enseignant d'une langue étrangère, et cela se fait au sens affectif et non seulement cognitif.

c) Le support :

Enseigner l'écoute consciente dans la classe de FLE, suppose de l'enseignant la mise en place d'un support bien choisi. Ce dernier que ce soit imprimé ou audio-visuel, doit être à la fois:

- motivant ; où le sujet a une relation avec le vécu de l'apprenant ;

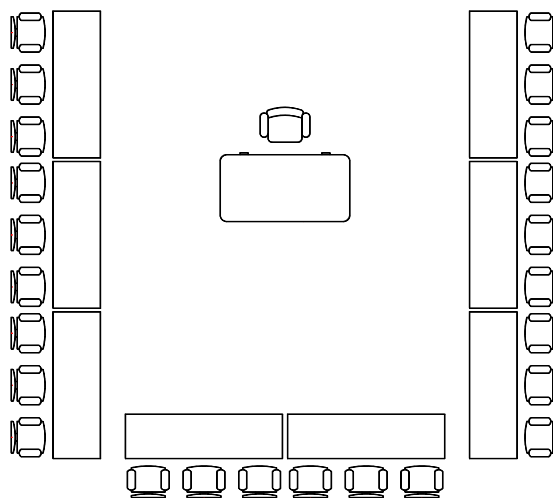
²⁶(Cohen, 1990 ; Oxford, 1990, Scarcella, et Oxford,1992), cité par CORNAIRE.C, GERMAIN.C, Op.cit,p84

- Présenté dans une langue simple, avec une vitesse naturelle ;
- Riche de vocabulaire ;
- Passeur des valeurs culturelles ;

d) La classe :

À fin d'installer chez l'apprenant une stratégie d'écoute élémentaire, l'équipement et l'adaptation de la salle de classe sont des éléments à prendre en considération :

- La disposition de la salle : dans la configuration de la classe, celui en arrière ce n'est pas comme celui assis devant. Or dans une classe de langue, la disposition des tables et des chaises jouent un rôle très important dans la motivation et la compréhension des apprenants. Pour cela, au lieu de la disposition traditionnelle, aujourd'hui pour un bon enseignement/apprentissage de l'oral, les tables en *demi-cercle* est l'organisation idéale dans une classe de langue, là ou le support à utiliser peut être placé au milieu. De ce fait l'enseignant se trouve au centre de la classe pour bien écouter ses apprenants et être écouté.



-Disposition : DEMI-CERCLE

- Le bruit; dans la classe de langue il faut qu'il y ait de silence pour ne pas avoir des interférences et donc l'incompréhension.
- L'équipement de la salle ; la classe de FLE se profite au mieux lorsqu'elle est équipée de matériel approprié à l'exemple d'un magnétophone, un téléviseur, un projecteur de diapositives, des hauts- parleurs, l'ordinateur avec lecteur de CD-ROM.

En effet, un enseignement des stratégies d'écoute assuré par la manipulation des nouvelles technologies devient une solution pour tout enseignant qui vise la mise en œuvre d'un enseignement explicite et efficace de la compréhension orale.

3. Les types d'écoute :

Pour un apprenant auditeur, l'écoute est une activité qui ne va pas de soi, on écoute pour satisfaire un besoin (apprendre, sélectionner, reformuler, synthétiser, guider son action...) c'est-à-dire, dans chaque situation de communication l'auditeur doit adapter son écoute selon l'objectif visé. Cette souplesse d'écoute reste la plus difficile pour un apprenant débutant, car c'est elle qui permet de passer d'un type à l'autre; par exemple: d'une écoute globale à une écoute détaillée. Cet objectif de compréhension détermine la manière dont l'auditeur va écouter le message :

3.1 L'écoute sélective :

Dans ce type d'écoute, l'auditeur focalise son attention sur le passage qui lui paraît essentiel. On utilise ce type d'écoute par exemple, pour chercher certains indices sonores qui montrent l'état psychologique de quelqu'un (qui a peur, qui est fatigué, déprimé...).

3.2 L'écoute globale :

L'auditeur ne cherche rien de particulier dans le message, en s'intéressant particulièrement aux éléments du discours pour comprendre la signification globale. Par exemple : écouter un document pour faire un résumé.

3.3 L'écoute détaillée :

C'est une écoute attentive et profonde, où l'auditeur écoute la totalité du texte afin de reconstruire le sens du message mot à mot, avec une attention de ne rien perdre; par exemple: écouter pour apprendre une chanson.

3.4 L'écoute de veille : C'est une écoute automatique, non consciente et sans réelle compréhension, mais dès qu'un élément attire l'attention de l'auditeur, elle fait appel à d'autres types d'écoute. Par exemple lorsqu'on écoute la radio tout en travaillant.

Dans une situation de compréhension, l'auditeur peut éventuellement réagir selon ces différents types d'écoute qui sollicitent la mise en place de véritables stratégies d'écoute. Cette activité de compréhension se varie selon l'auditeur, l'objet d'écoute, le projet d'écoute.

Après avoir défini la notion de l'écoute comme un atout de tout enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, Nous pouvons dire que doter l'apprenant débutant d'une écoute consciente comme une stratégie d'apprentissage facilitatrice à la saisie du sens d'une production verbale est une exigence en classe de FLE.

L'enseignement explicite de cette stratégie d'écoute a été résumé dans une démarche qui centre sur le rôle de l'enseignant dans la réussite de ce projet d'écoute. Or, penser aux conditions matérielles et affectives

favorisant une écoute consciente dans cette situation de communication s'est apparu incontournable.

Toute langue véhicule une culture ; au sens de connaissances et au sens comportemental. Par conséquent toute pratique enseignant/apprenant doit s'inscrire dans une approche interculturelle pour qui s'écouter et écouter l'autre est la clef pour s'inscrire dans l'universalité.

Dans la classe de FLE, nombreuses sont les difficultés qui peuvent être rencontrées par l'apprenant, mais pour un débutant, celle de la compréhension orale reste la plus difficile à apprendre. Pour cela, un enseignement adéquat avec une démarche explicite et efficace doit être pris en charge par l'enseignant lors de cette séance. Toutefois, l'enseignant ne choisit la démarche et les supports à adopter en classe, que lorsqu'il procède à une évaluation diagnostique avec ses apprenants c'est-à-dire, de demander d'une part, quelles sont les compétences d'un élève de quatrième année primaire qui a entre neuf et dix ans en oral/ réception ? D'autre part, ce qui est attendu de cet apprenant en fin d'année.

Dans le programme de la langue française de la quatrième année primaire²⁶, le tableau ci-dessous résume le profil d'entrée et le profil de sortie en oral/compréhension:

LE PROFIL D'ENTRÉE	
La compétence	Composantes de la compétence
Construire le sens d'un message oral en réception.	Maîtriser le système phonologique.
	S'approprier le système prosodique.
	Connaitre les actes de parole.
	Donner du sens au message oral.
LE PROFIL DE SORTIE	
La compétence	Composantes de la compétence.
Construire le sens d'un message oral en réception.	Adopter une attitude d'écoute sélective.
	Maitriser le système phonologique.
	Identifier la situation de

²⁶ Programmes et documents d'accompagnements de la langue française du cycle primaire (3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} Année primaire), Onps, Alger, juin2011, p49

	communication(qui?à qui ?quoi ?où ?quand ?pourquoi ?).
	Identifier les actes de parole et leurs variantes.

1. L'enseignement de la compréhension orale :

Germain(1993)²⁷, en parlant de l'histoire de l'enseignement de cette compétence selon les différentes méthodes et approches de la didactique des langues étrangères, il a distingué trois grands courants :

a) Le courant intégré :

Il englobe les approches et les méthodes centrées sur la nature de la langue et l'apprentissage. La méthode audio-orale ainsi que la méthode SGAV font partie de ce courant et selon lesquelles l'enseignement de la compréhension orale est conceptualisé de la manière suivante :

- **La méthode audio-orale :** En se basant sur le modèle structuraliste de Bloomfield et les théories du béhaviorisme, cette approche donne la propriété à l'enseignement de l'oral qui se fonde principalement sur l'imitation et la manipulation des modèles présentés par l'enseignant, avec la prise en considération de la maîtrise phonétique et grammaticale de la langue.

Pour ce courant, Germain soulève le problème de « *l'automatisme* » *c'est-à-dire*, l'apprenant qui apprend et comprend d'une manière automatique, ne peut pas transférer ses acquis hors de la classe.

- **La méthode SGAV :** pour laquelle, la langue est un moyen de communication et les éléments « audio » et « visuels » sont des

²⁷CORNNIAIRE. Claudette, GERMAIN. Claude, La compréhension orale, Paris, CLE international, 1998, p 15

facilitateurs de son apprentissage. Cette approche et à l'égard au grand nombre des activités de compréhension orale, elle ne peut pas répondre au besoin de communication véritable des apprenants qui cherche à comprendre les natifs.

b) Le courant linguistique :

Il regroupe la méthode situationnelle et l'approche communicative qui s'intéressent à la nature de la langue, en mettant l'accent sur le développement et la formation des habitudes et des automatismes, car selon ces approches, comprendre le sens du message implique de l'apprenant une attitude active nécessaire à toute situation de communication.

c) Le courant psychologique :

Ce courant regroupe les méthodes et les approches qui se fondent sur les théories psychologiques de l'apprentissage. Parmi ces approches nous présentons surtout :

- **L'approche naturelle :** dans les années 80, elle place la compréhension orale au premier plan, à cet effet, elle encourage l'utilisation des documents authentiques qui répondent aux besoins des apprenants dans l'apprentissage du vocabulaire.
- **L'approche axée sur la compréhension orale :** *Palmer* et *Ascher*, Parmi les fondateurs de cette approche. Pour ces chercheurs, enseigner une langue étrangère ne consiste pas seulement à développer des habitudes et des automatismes, mais il s'agit surtout de préparer l'apprenant à comprendre car «*l'apprentissage d'une langue se fait à travers un modèle didactique où l'on envisage les habiletés réceptives comme*

préalables à la production »²⁸ compréhension orale est conçue comme la première étape de l'apprentissage d'une langue étrangère. Par conséquent, ils trouvent qu'un grand intérêt doit être accordé aux intérêts et aux besoins des apprenants, ainsi qu'au contexte dans lequel se trouve l'auditeur.

Après avoir vu l'importance accordée à la compréhension orale par ces différentes approches didactiques, nous pouvons dire qu'enseigner la compréhension orale demande de l'enseignant une pédagogie active qui favorise et facilite à l'apprenant l'acquisition des nouvelles connaissances (linguistiques et culturelles), des nouvelles habitudes actives qui lui rend l'accès à la signification plus explicite. Or, le recours aux nouvelles technologies d'information et de communication est l'élément sur lequel tout enseignant peut en profiter d'avantage pour améliorer la compréhension de ses élèves.

1.1 Définitions de la compréhension orale :

La compréhension orale est définie comme : « *l'aptitude résultante de la mise en œuvre de processus cognitif qui permet à l'apprenant d'accéder au sens d'un texte qu'il écoute (compréhension orale) ou (compréhension écrite)* »²⁹. En effet, Comprendre un texte demande de l'auditeur la mise en place d'un processus cognitif, qui engendre des éléments organisateur et facilitateurs de la compréhension d'un document.

Ou encore comme « *une compétence qui vise à faire acquérir progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute premièrement et de compréhension de l'énoncé à l'oral deuxièmement. Il ne s'agit pas de tout faire comprendre aux apprenants qui ont tendance à demander une*

²⁸ Palmer, Ascher, cité par CORNNAIRE. Claudette, GERMAIN. Claude, Op. cit, p24

²⁹CUQ. Jean-Pierre, Dictionnaire didactique de français langue étrangère et seconde, CLE International, Paris, 2003, P49

définition pour chaque mot, il est question au contraire de former les apprenants à devenir plus sur d'eux, plus autonomes progressivement. »³⁰.

Apprendre une compétence de compréhension orale, c'est apprendre les techniques et les stratégies fondatrices de cette compétence. Mais avant tout, c'est mettre en place un processus cognitif qui peut assurer la construction autonome de la signification du message orale.

D'après ces définitions, nous pouvons dire que, la compréhension orale est une activité mentale plus qu'une simple réception. Par conséquent tout enseignement de cette compétence doit être l'occasion privilégiée pour apprendre à comprendre, pour être plus actif et plus autonome dans la construction du sens, en ayant une stratégie d'écoute qui oriente et facilite sa compréhension.

1.2 Les objectifs de la compréhension orale :

Apprendre à écouter dans une langue étrangère, c'est posséder une compétence multidisciplinaire, une compétence qui s'inscrit au carrefour des autres compétences : linguistiques ; phonologiques ; socioculturelles. D'après les différentes études menées sur l'enseignement/apprentissage de la compréhension orale, les objectifs d'apprentissage de cette compétence sont d'ordre multiple :

a) L'ordre linguistique :

Maîtriser une langue, c'est tout d'abord comprendre le système linguistique dont il est transmis le message. Ainsi avoir un lexique dans cette langue est une condition fondamentale car, sans vocabulaire, la

³⁰ CHERRAK.. Radia, Comment réussir à l'oral ? vers l'appropriation d'une compétence discursive en FLE, thèse de magistère, didactique, Université de Batna, 106 : 2007, P26

compréhension sera très difficile voir impossible. Pour cela, un bon entraînement aux stratégies d'écoute permet à l'apprenant de :

- Découvrir du lexique en situation.
- Repérer des mots clés.
- Comprendre globalement et en détails.
- Reconnaître des structures grammaticales en contexte.
- Prendre des notes.
- Repérer des éléments importants pour l'interprétation (lexiques, syntaxe, articulateurs de discours³¹ ...
- Découvrir des accents et des voix différents de celle de l'enseignant.
- S'habituer à un nouveau « paysage sonore » : perception de nouvelles sonorités.

En effet, l'acquisition des connaissances linguistiques, c'est-à-dire la compétence linguistique, joue un rôle primordial dans l'apprentissage de la langue en général et dans l'apprentissage de la compréhension orale en particulier : Toute ignorance (linguistique ou phonétique) dans cette langue met l'auditeur dans une situation de malentendu et d'incompréhension des idées transmises par ces mots.

b) L'ordre socioculturel :

Toute langue véhicule une culture au sens de connaissance et au sens de comportements. Ainsi, quand on apprend une langue, on aura l'occasion d'apprendre sa culture c'est-à-dire, toute absence ou insuffisances de cet aspect de la langue influence mal le processus d'écoute et donc celui de la compréhension.

³¹DUCROT .Jean-Michel, L'Enseignement de la compréhension orale, in <http://www.edufle.net/L-Enseignement-de-la-comprehension.html>.

Alors, un cours de compréhension orale permet à l'apprenant de découvrir des faits de civilisation et des règles socioculturelles liées à cette langue, en préparant un apprenant autonome en ayant un esprit interculturel.

1.3 Les étapes de la compréhension orale :

Dans son article « *La compréhension orale chez les débutants* », Marie-Madeleine RIVENC, déclare que « *le processus de l'enseignement est à la fois individuel et partagé dans le groupe* »³². Autrement dit, procéder à un bon enseignement /apprentissage de cette compétence se fait tout d'abord à partir un travail coopératif-collaboratif entre les apprenants et l'enseignant (phase d'entraînement), puis un engagement de l'apprenant tout seul en tant qu'élément actif et autonome. Ce travail se réalise dans un processus qui prend en charge les trois étapes: la pré-écoute, l'écoute (avec une compréhension globale et une compréhension détaillée), et la post-écoute.

a. La pré-écoute :

C'est la phase préparatoire et le premier pas vers la compréhension. Cette étape permet d'introduire des lexiques nouveaux. Mais avant d'introduire le document sonore, l'enseignant doit travailler avec l'intention d'entraîner les élèves à une écoute consciente : tout d'abord, il doit présenter l'intention d'écoute puis demander aux apprenants de :

- Apprendre les comportements physiques qui sont associés à l'écoute consciente : à ce stade, l'enseignant peut se servir de sigles afin d'aider les apprenants à apprendre les comportements physiques de l'écoute consciente. Par exemple, Le sigle **DAMES**,

³² RIVENC. Marie-Madeleine. La compréhension orale chez les apprenants débutants en langue étrangère. In. MAN-DE VREINDT. Marie-Jeanne, l'apprentissage d'une langue étrangère/ seconde, De Boeck Université, Belgique, 2000, P146

que nous avons adopté avec la classe choisie pour notre étude expérimentale. (voir l'annexe n°01)

- Faire appel à ce qu'ils connaissent du sujet abordé.
- Interpréter le langage non verbal(les gestes, les images...)
- Formuler des hypothèses du sens.

Cette étape permet à l'apprenant de se familiariser avec le document à utiliser, et d'éveiller sa curiosité, réinvestir ses connaissances et surtout son vécu, pour faciliter l'anticipation du sens et la formulation des hypothèses.

b. L'écoute :

Dans cette étape, l'apprenant se met en contact avec le support à écouter (texte ou autre...), deux fois ou plus, selon son niveau. Cette étape permet à l'apprenant surtout d'organiser son écoute.

La première écoute vise la saisie de la situation de communication. Dans ce cas, l'apprenant est appelé à répondre aux questions : qui parle ?de quoi? Où ?quand ? Combien de personnages ? En essayant de trouver des réponses à ces questions, les apprenants formulent des hypothèses de sens grâce à ce qu'ils entendent dans un travail collectif. Pour La deuxième écoute, elle permet à l'apprenant de vérifier ses hypothèses.

Pendant cette étape, deux types d'écoute doivent être mis en place: Une écoute globale; qui permet à l'apprenant de saisir le sens global du texte écouté. Et une écoute analytique; plus détaillée pour répondre à l'intention de l'écoute déjà précisée.

c. Après l'écoute :

Cette étape donne à l'apprenant l'occasion de confronter, confirmer ou d'infirmer ses hypothèses. Pour cela l'enseignant lui propose une grille

d'écoute comme une mise en œuvre de tout ce que peut être retenu de ce document sonore.

1.4 Les activités :

En travailler la compréhension orale, l'enseignant doit préciser l'objectif de cette écoute. C'est à partir de cet objectif, que le type de document ainsi que celui de l'activité vont être déterminés.

Les activités suivantes peuvent être effectuées dans une séance de compréhension orale :

- des questionnaires à choix multiples (QCM).
- des questionnaires vrai / faux.
- des tableaux à compléter.
- des exercices de classement.
- des exercices d'appariement.
- des questionnaires à réponses ouvertes et courtes (QROC).
- des questionnaires ouverts.

2. Le processus psycholinguistique de la compréhension orale :

Parler du processus psycholinguistique de la construction du sens en oral /réception, c'est prendre en considération les deux modèles proposés par *J.M. Gremmo* et *H.Holec*, qui entrent dans la construction du sens de tout message verbal. Dans l'un, le processus est envisagé dans une démarche sémasiologique (de la forme au sens), dans l'autre, il est envisagé dans une démarche onomasiologique (du sens à la forme).

2.1 Le modèle sémasiologique (ascendant) :

La compréhension selon ce modèle se déroule en quatre étapes³³ :

- **La discrimination** : à partir du système auditif humain, l'auditeur sépare les sons qui constituent la chaîne sonore qu'il entend.
- **La segmentation**: en s'appuyant sur la mémoire, il délimite les mots, groupes de mots, phrases pour donner l'image acoustique de cette chaîne parlée.
- **L'interprétation** : il associe un sens à ces mots, les groupes de mots et les phrases en mettant en relation le signifiant et le signifié.
- **La synthèse** : la construction du sens global.

La compréhension du message oral selon ce modèle repose principalement sur la forme (signifiants du message). De ce fait, tout échec par l'auditeur dans les deux premières étapes la signification globale ne sera jamais aboutie.

Selon ce modèle qui est apparu en(1970), la signification se transmet dans une voie unique: du texte à l'auditeur. Ce dernier et au cours des quatre étapes, il participe activement dans la mise en relation du texte avec sa signification c'est-à-dire, c'est lui qui attribue un sens aux formes. Cependant, il est beaucoup critiqué à l'égard de quelques phénomènes qu'il n'a pas pu tenir compte :

- En 1963, MILLER et ISARD ont montré à partir d'une étude expérimentale que la compréhension est liée à l'aspect sémantique et grammatical des mots constituant un énoncé oral. La réception est plus

³³GREMMO. M-J, HOLEC. Henri, La compréhension orale : un processus et un comportement, Le français dans le monde, février/Mars, 1990, p01.

élevée lorsque cet énoncé est sémantiquement interprétable et grammaticalement correct, moins élevée lorsqu'il est sémantiquement interprétable et grammaticalement incorrect, et plus basse lorsqu'il est sémantiquement ininterprétable et grammaticalement incorrect.

- En 1964, POLLACK et PICKET, ont montré que la compréhension des mots isolés extraits d'une conversation spontanée est difficile. Alors qu'en contexte la construction du sens de ces mots n'aura aucun problème.

- En 1970, WARREN a montré que lorsqu'on fait entendre à des sujets des énoncés dans lesquels certains sons ont été remplacés par un bruit (un tousotement, par exemple) les sujets, dans leur quasi-totalité, ne remarquent pas ces élisions.

Cette carence attribuée à ce modèle est due au nombre des difficultés qu'il n'a pas pu les mettre en évidence, conduit les chercheurs à en établir un second dit « *performant* » : qui part des hypothèses du sens à la forme.

2.2 Le modèle onomasiologique (descendant) :

Les trois étapes suivantes représentent le processus de la compréhension orale selon ce modèle :

- *Élaboration des hypothèses* :

L'auditeur formule des hypothèses sur le contenu du message à partir de ses connaissances générales et spécifiques sur la situation de communication, et celles tirées du message au cours de son écoute.

En plus de ces hypothèses *sémantiques*, cet auditeur formule des hypothèses *formelles*, à l'aide de l'ensemble de ses connaissances des structures des signifiants de la langue dans laquelle est encodé le message : structures phonématiques des signifiants lexicaux; (séquences de sons possibles/impossibles : par exemple la suite de consonnes «k s t r» est impossible à l'initial du mot « *extraordinaire* », mais elle est possible au

niveau de la prononciation de ce mot.), les structures syntaxiques (la séquence sujet + objet + verbe est impossible si l'objet n'est pas un pronom).

- **Vérification des hypothèses :**

Cette vérification s'agit d'une prise d'indices qui permet de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses, en s'appuyant sur les hypothèses formelles qui jouent un rôle très important dans cette phase. Par exemple, dans la phrase «*Le renard a attrapé un lapin* » : pour vérifier l'hypothèse que c'est un petit animal que le renard a attrapé, c'est à la place syntaxique de l'objet et dans le groupe nominal après l'article que les indices doivent être recherchés.

- ***Traitement du résultat de la vérification:***

En se basant sur les résultats de la vérification des hypothèses, trois cas peuvent être mise en place :

- Les hypothèses sont confirmées, donc la compréhension sera plus facile et le sens anticipé s'intègre dans la construction du sens global de ce texte.

- les hypothèses sont infirmées, l'auditeur dans ce cas a deux propositions : soit il reprend la procédure, mais en appliquant le modèle sémasiologique et en se basant sur les informations déjà recueillies, soit il abandonne la construction de cette signification.

- Les hypothèses ne sont ni confirmées ni infirmées; il arrête la construction du sens, en stockant les informations déjà recueillies et en attendant d'autre indices pour rétablir sa compréhension.

Contrairement au premier modèle, à partir des hypothèses du sens à la forme, représente un modèle dit efficace car la priorité n'est pas accordée à la forme « les signifiants », mais à l'écoute active c'est-à-dire à l'anticipation de la signification du message. Par conséquent, nous pouvons dire que ce modèle est plus performant car il a comblé les lacunes du premier « ascendant ».

3. les supports :

Aujourd'hui, enseigner la compréhension orale en classe de FLE, c'est donner les fondements de l'apprentissage de cette langue étrangère. Mais ce qui se passe dans nos classes, est le résultat des conditions matérielles, qui sont défavorables en classe, d'où vient l'inefficacité de la pratique enseignante liée à cette compétence et qui se contente sur les textes présentés dans le manuel, ainsi que la démotivation des apprenants qui n'éprouvent aucune volonté dans une situation d'écoute.

Donc quels supports pour la compréhension orale ?

3.1 Les documents sonores :

Il reste le support le plus approprié pour l'enseignement/apprentissage de cette langue. Il peut comprendre :

- Des émissions radiophoniques .
- Des enregistrements (audio, CD, DVD).
- Des textes authentiques.

Dans le choix de ce document, un nombre de critères doivent être pris en considération par l'enseignant : le niveau des apprenants, le débit, la qualité du son, la durée de l'enregistrement (la longueur de l'enregistrement peut nuire la compréhension).

3.2 Le texte oralisé :

Les textes lus par l'enseignant peuvent à leur tour construire un bon support pour l'entraînement à cette compétence. En effet, certaines conditions liées à l'enseignant sont décisives dans la réussite de ce support :

- La manière de s'exprimer; elle doit être expressive.
- La bonne prononciation.
- Avoir une bonne élocution .

- La voix haute.

Donc, il est nécessaire que l'enseignant-lecteur soit aussi expressif que possible, c'est-à-dire, «*il doit bien respecter le rythme, l'intonation, les pauses, la prononciation, les liaisons et les enchaînements*»³⁴, afin d'établir au mieux son objectif.

3.3 L'évaluation de la compréhension orale :

Pour évaluer la compréhension de ses élèves, les enseignants de FLE sont habitués à évaluer cette compétence à partir de question de compréhension, ce qui ne permet pas vraiment de vérifier la compréhension et le niveau de chaque élève. Or une grille d'écoute est au service tant de l'apprenant qu'à l'enseignant :

➤ Pour l'apprenant :

- Elle lui donne l'occasion de prendre des notes pendant l'écoute et de transcrire des mots clés et non des phrases longues.
- De réinvestir ses connaissances antérieures.
- Former des hypothèses de sens.
- Dessiner ce qu'il a compris, et donc plus de motivation.
- Garder des traces de compréhension.

➤ Pour l'enseignant :

- Organiser le travail.
- Evaluer et vérifier la compréhension de chaque élève.
- Faire participer tout les élèves.
- Rapidité d'exécution et donc gain du temps.

³⁴ RAZAFITSIROVANA. Chantal, et all, Mieux comprendre à l'oral et à l'écrit pour mieux communiquer, IFADEM, MADAGASCAR, 2011/2012, p13

Enseigner la compréhension orale, c'est fournir à l'apprenant une compétence partielle mais aussi élémentaire dans l'acquisition d'une compétence communicative, ce dernier est considéré toujours comme l'objectif final dans toute classe de langue.

Pour cela, une pratique bien organisée et bien établit par l'enseignant, et une prise en charge bien consciente par l'apprenant, rend l'enseignement et l'apprentissage de cette langue plus explicite et plus efficace. Cet enseignement de la compréhension orale, avec les trois étapes citées ci-dessus, représente un bon processus pour l'entraînement à l'écoute consciente. Cette stratégie et à l'aide des éléments extralinguistiques présents dans la situation abordée, le décodage complet du message sera assuré.

L'importance accordée à l'enseignement efficace de la compréhension orale, exige une prise en charge par l'enseignant dans le choix des supports adéquats pour la réussite de ce processus, qui cherche à rendre les apprenants plus sur d'eux et plus habiles face aux tâches de la compréhension orale ainsi que l'amélioration de leur compétence langagière.

Appliquer une didactique de l'oral en classe de FLE, c'est installer chez l'apprenant toutes les compétences qui lui permettent de s'inscrire et d'être actif dans une situation de communication. À ce propos, l'enseignant doit adopter une démarche pédagogique efficace et réaliser des objectifs visés de l'enseignement/apprentissage de cette langue étrangère, en respectant les besoins et les aptitudes de ses apprenants. En effet, la pratique de l'enseignant doit être consciente dans le choix des situations de communication qui favorisent les stratégies d'écoute, comme un élément de base dans l'apprentissage de cette langue.

Par conséquent, la prise en considération d'une écoute consciente demeure une condition essentielle pour l'amélioration et l'augmentation de la compréhension orale de l'apprenant. Cette dernière s'avère la compétence résultante de l'ensemble de facteurs matériels et affectifs mises en place par l'enseignant.

1. Le cadre général de l'expérimentation :

Dans le cadre de notre travail de recherche, en s'intéressant à l'apprenant comme l'élément central dans l'acte pédagogique, une grande importance a été accordée à l'observation de ses attitudes physiques, psychologiques et cognitives pendant l'entraînement à l'écoute consciente.

1.1.Le corpus :

Tout d'abord, il nous apparaît utile de signaler que notre expérience a duré plus d'un mois, car il s'agit principalement d'un entraînement à une stratégie d'apprentissage où la contrainte du temps reste un élément décisif pour sa réussite. Cette expérience, a eu lieu à l'école de

GHORABI Chelali, dans la commune de Barhoum-wilaya de M'sila, auprès d'un groupe de quatrième année primaire constitué de 28 élèves.

Le choix de cet échantillon a été fait pour deux raisons :

- Le cycle primaire, parce qu'il est considéré comme la base où l'apprenant doit apprendre les principes et les techniques fondatrices de l'acquisition de toute langue, que ce soit maternelle ou étrangère.
- En tant qu'enseignante chargée de la classe de quatrième année primaire, car entraîner les apprenants à l'écoute consciente exige un accompagnement et un contrôle continus de la part de l'enseignant.

1.2. Les objectifs :

L'objectif de notre présent travail vise, d'une part, l'observation des comportements et les attitudes mis en place par les éléments du groupe expérimenté lors de la présentation des activités d'écoute (comportements physiques, les stratégies d'écoute adoptées...), afin de surveiller les difficultés qui pourraient être rencontrées par l'apprenant dans ce genre de situation. D'autre part, de découvrir les éléments qui peuvent influencer d'avantage la compréhension orale des apprenants, ce qui nous permettrait de vérifier l'hypothèse de notre recherche.

1.3 La méthode :

Pour cerner l'intérêt de notre travail de recherche, la méthode expérimentale nous apparaît la démarche la plus efficace pour la mise en forme de l'information qui nous servira par la suite de

répondre à notre problématique et donc d'infirmer ou de confirmer l'hypothèse proposée.

2. Application, observations et analyses:

Appuyer sur les activités d'écoute en classe de FLE, demeure le moyen privilégié pour un enseignement/apprentissage qui vise essentiellement la formation d'un apprenant actif, qui arrive à mobiliser des stratégies d'écoute dans toute situation de communication et d'être capable de comprendre en et en dehors de la classe.

Pour atteindre l'objectif de notre expérimentation, il nous semble nécessaire de s'appuyer sur deux types de supports (un texte oralisé et un enregistrement). Ce travail d'observation et d'expérimentation a été effectué par le biais de trois activités :

- Prendre des notes.
- Identifier la situation de communication.
- Attribuer des illustrations à un enregistrement.

Cette expérience s'est basée sur trois étapes :

2.1 La pré enquête :

Avant de commencer l'entraînement à la stratégie de l'écoute consciente, nous avons tout d'abord essayé de découvrir les attitudes et les comportements de nos apprenants dans une situation d'écoute, afin de diagnostiquer les difficultés rencontrées par les apprenants en compréhension orale. Pour ce faire, le tableau suivant résume les deux activités proposées aux apprenants :

La séance	Type de document	objectifs
Séance n°01	Texte oralisé	-Prendre des notes

(90minutes)		-Identifier la situation de communication
Séance n° 02 (90minutes)	Un enregistrement (audio)	-associer des illustrations à des messages oraux

(Tableau (01) : Les deux séances de la pré enquête.)

a) Écouter pour prendre des notes :

Le support : texte oralisé extrait du manuel scolaire de la classe de quatrième année primaire³⁶.

Le matériel : une grille d'écoute

Les objectifs :

- Utiliser la prise de notes pour identifier la situation de communication du texte écouté.
- Développer son attention auditive

La durée : une heure et 30 minutes

Le déroulement : Tout d'abord, nous avons distribué la grille d'écoute en expliquant ce qui doit être écrit dans les cases. Ensuite, nous avons présenté la consigne qu'il s'agit de bien écouter afin de pouvoir répondre à ces questions.

Pour l'évaluation de ce test, nous avons attribué dix points pour le total des questions; quatre points pour la phase de pré écoute: deux points pour chaque question, ainsi que pour la deuxième étape, et un point pour chacune des deux dernières questions. Par conséquent les résultats étaient comme suit :

³⁶ KORICHE. Hamida et all, *Mon livre de français 4^{ème} année primaire*, Alger, 2008, p96

points	Les apprenants
3	9
4	13
5	3
6	2
8	1

(Tableau(02) : les résultats de la première activité de pré enquête)

Analyse des résultats :

D'après ces résultats nous pouvons dire que (78.25%) du groupe expérimenté n'ont pas pu répondre à la moitié des questions, en revanche (21.42%) était la moyenne des apprenants qui ont répondu à la majorité des questions. Cela nous montre que les apprenants avaient une difficulté à prendre des notes pendant l'écoute. En outre, durant notre observation, nous avons constaté que les apprenants étaient passifs, en ayant les mêmes comportements et attitudes vis-à-vis la langue maternelle.

Le texte utilisé est extrait du manuel scolaire de la classe visée (4^{ème} A.P). Par conséquent les apprenants avaient une difficulté de prise de notes, car ils ne sont pas habitués à ce genre d'activités en classe, d'une part. De l'autre part, le manque d'utilisation des stratégies d'écoute explique à son tour l'échec de ces apprenants auditeurs d'avoir les attitudes et l'attention nécessaires pour l'accès à l'information.

b) Attribuer des illustrations à des messages oraux :

Le support : un enregistrement audio

Le matériel : des illustrations de cinq dessins représentant les voisins décrit dans l'enregistrement.

Les objectifs :

- Attribuer des illustrations à des messages oraux.
- adopter une écoute attentive.
- Développer la mémorisation de l'information.

La durée : une heure et 30 minutes.

Le déroulement : Pendant cette étape, nous avons tout d'abord expliqué la consigne : écoutez l'enregistrement et indiquez à quel dessin correspond chaque voisin décrit par la personne qui parle. Ensuite, faire écouter l'enregistrement au moins trois fois. En fin, nous avons distribué aux élèves les illustrations à relier avec l'enregistrement présenté.

Afin d'évaluer les résultats de ce test, deux points ont été accordés à chaque question, où le total sera huit points. Cela est résumé dans le tableau n°03 :

points	Les apprenants
0-4	16
6	9
8	3

(**Tableau n°(03)**):les résultats de la deuxième activité de pré enquête)

Analyse des résultats :

À partir de ce tableau, nous pouvons remarquer que plus de la moitié des apprenants avec un pourcentage de (57.14%) n'ont pas eu la moyenne, ce qui indique que (42.85%) du groupe expérimenté ont répondu aux questions.

Contrairement aux résultats de la première activité, il est très clair que les apprenants sont plus actifs face à ce support d'enregistrement,

cela est bien évident, une moyenne de (21.42%) pour la première activité et (42.85%) pour la deuxième activité.

Avec le changement du support, une moyenne de (42.85%) est assez basse pour la compréhension des apprenants. Ce qui peut être dû à :

- La longueur de l'enregistrement ;
- Quelques difficultés sur le plan lexical (par exemple : les mots *concierge* et *discret* qui ont fait appel à l'utilisation de dictionnaire) ;
- La configuration traditionnelle de la classe (tables en rangés), ce qui peut influencer le volume du son pendant l'écoute ;
- La familiarisation avec l'accent et le débit normal des natifs.

En effet, revoir la pratique de la compréhension orale devient une exigence, où l'enseignant doit prendre en considération la somme des facteurs favorisant une écoute conscient et efficace dans une situation d'écoute.

2.2 L'entraînement à l'écoute consciente :

Cette étape a duré sept semaines, durant lesquelles, nous avons suivie les trois étapes de cette stratégie d'écoute. À ce moment de travail, la pratique a été organisée en deux étapes :

- a) **Étape 1:** Il s'agit de la première semaine, d'un volume horaire de quatre heures (deux heures pour chaque activité). Tout d'abord, Nous avons élaboré le référentiel en donnant une grande importance aux comportements physiques nécessaires à adopter (voir l'annexe n°), avec une explication détaillée pour montrer les situations où l'apprenant peut utiliser cette stratégie. Ensuite, une application de la stratégie a été faite pour démontrer l'efficacité, en utilisant les deux

types de support (le texte oralisé et l'enregistrement) jusqu'à ce que les apprenants comprennent la tâche.

b) **Etape 2:** c'est un entraînement de six semaines. Pour ce faire, nous avons consacré deux jours par semaine et une heure et demi pour chaque séance c'est-à-dire, notre expérimentation est réalisée au cours de 21 heures.

Il est nécessaire de signaler que pendant cette étape, nous étions très attentives d'établir les conditions favorables pour une écoute consciente : la disposition de la salle, le choix du support, le respect du débit, l'utilisation de la gestuelles....

Au cours de cette étape, les apprenants étaient plus actifs et motivés, surtout lorsqu'il s'agit d'un support électronique (vidéo, enregistrement...). En plus, se trouver dans une situation d'écoute était pour ces apprenants un moment de changer les comportements, de prendre conscience et surtout être attentif à ce qu'il va être dit. Ce qu'on peut le justifier par l'efficacité de cette stratégie dans le développement graduel des stratégies d'écoute chez les apprenants.

3. L'évaluation de la stratégie appliquée :

Afin d'évaluer la contribution de l'entraînement à l'écoute consciente dans l'amélioration de la compréhension orale chez les apprenants débutants, et donc vérifier notre hypothèse de départ, ayant trait au rôle des conditions nécessaires dans le développement de l'attention auditive des apprenants, nous avons adopté un post-test par le biais de deux support :

a) **Ecouter pour prendre notes :**

Le support : Un texte oralisé (voir l'annexe n°4)

Les objectifs :

- Prendre des notes pendant l'écoute.
- Identifier la situation de communication.
- Adopter une écoute attentive.
- Développer son attention.
- Posséder une compétence métacognitive (l'autoévaluation)

Le matériel : une grille d'écoute.

La durée : une heure et 30 minutes.

Le déroulement :

- 1- Faire un rappel de la stratégie d'écoute a été fait par un élément choisi du groupe expérimenté, qui doit indiquer ce qui est écrit sur le référentiel affiché en classe et rappeler quand ?où ?comment ?utiliser cette stratégie.
- 2- Donner la consigne : écoutez pour identifier la situation de communication.
- 3- Présenter le document en respectant les trois phases de la compréhension orale (pré- écoute, l'écoute, et post-écoute)

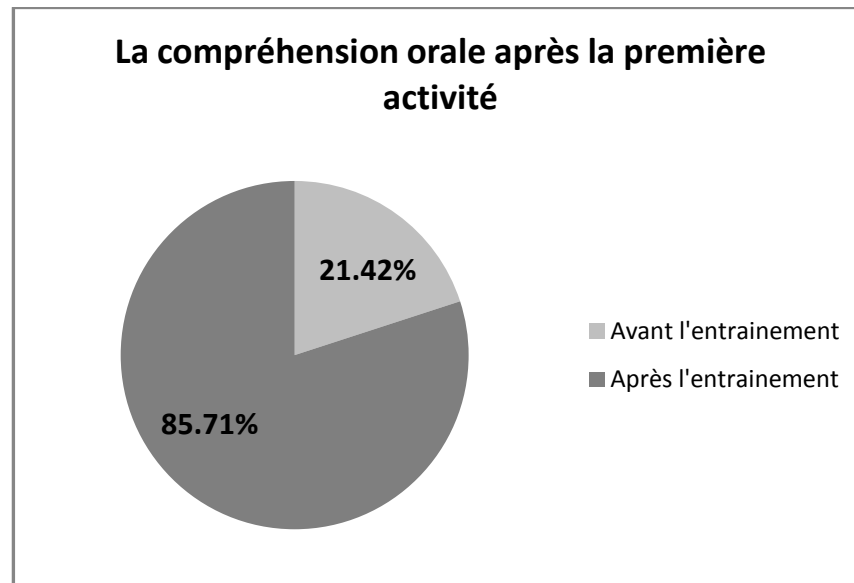
Pour l'évaluation de cette activité, nous avons utilisé le même barème que celui du pré enquête et les résultats était comme suit :

Les points	Les apprenants
3	2
4	1
6	1
8	6
9	8
10	10

(Tableau n°(04) : Les résultats de la première activité de post-test)

À partir des résultats de cette activité nous pouvons dire que (85,71%) des apprenants ont eu la moyenne, tandis que (14,28%) de cet échantillon n'ont pas pu atteindre l'objectif. Par conséquent en

comparant les résultats des élèves qui ont répondu à la majorité des questions de cette activité, avant et après l'entraînement à l'écoute consciente, nous pouvons remarquer le développement et l'amélioration de la compréhension orale chez le groupe examiné.



En effet, à travers l'utilisation de cette stratégie d'écoute, l'apprenant devient capable de prendre notes pendant l'écoute ; cette compétence, avant six semaines, était pour lui très difficile ou même impossible pour son niveau. Cela indique que cet apprenant est devenu plus attentif et plus actif dans son apprentissage.

b) Attribuer des illustrations à des messages oraux :

Le support : un enregistrement oral (voir l'annexe n°5)

Les objectifs :

- Attribuer des illustrations à des messages oraux.
- Développer l'attention auditive.
- Développer la mémoire auditive.

Le matériel : des illustrations (six situations qui représentent le contenu de l'enregistrement)

Le déroulement :

- 1- Donner la consigne: écoutez attentivement l'enregistrement, mémorisez et répondez au questionnaire.
- 2- Faire écouter le document (au moins trois fois)
- 3- Distribuer le questionnaire.

Pour évaluer cette activité, nous avons donné dix points lorsque toutes les réponses sont justes et moins deux pour la copie qui contient une seule faute. Or, le tableau n°(05) représente les résultats des apprenants après cette activité :

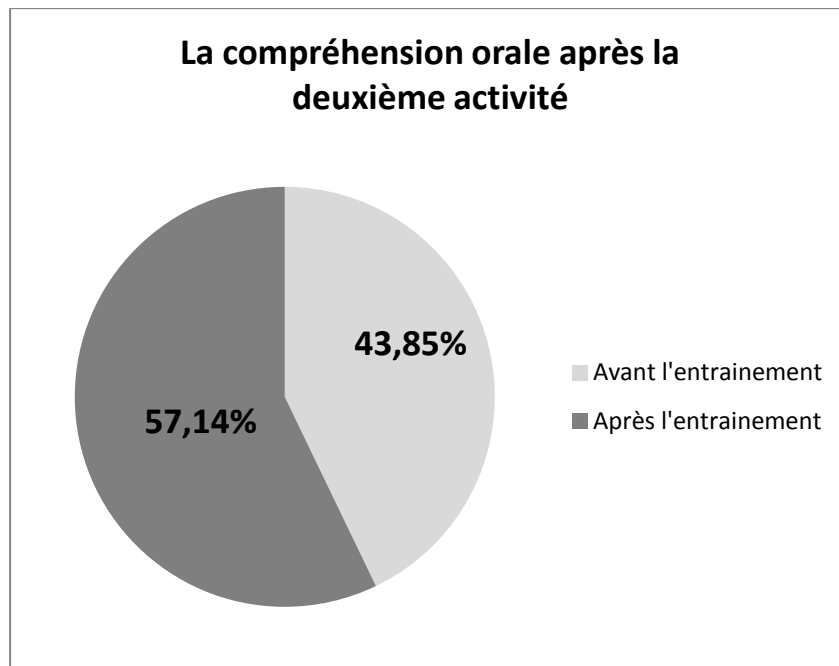
Les points	Les apprenants
>5	0
6	03
8	18
10	07

(Tableau (05) : les résultats de la deuxième activité de post-test)

Analyse des résultats :

En donnant une interprétation à ces résultats, nous pouvons dire que 100% des apprenants ont eu la moyenne : nous relevons sept élèves (25%), pour qui l'enregistrement était très clair. Alors que, pour les 18 élèves qui ont eu 8/10, le problème réside au niveau de la cinquième et la sixième situation. Les trois autres élèves ont réclamé que la prononciation de l'orateur qui n'était pas claire.

Une étude comparative, entre les résultats de cette activité, avant et après l'entraînement à la stratégie d'écoute, nous a montré le progrès des élèves dans la compréhension d'un document enregistré.



Commentaires des résultats:

Les apprenants qui ont progressé, ce sont des apprenants qui ont bien maîtrisé la stratégie enseignée. Pour la difficulté rencontrée face à la cinquième et sixième question, était à l'origine un problème socioculturel ; il s'agit de deux plats qui n'appartiennent pas à la culture d'appartenance. Ce genre de difficultés phonétiques, linguistiques, socioculturelles rencontrées par les élèves, est dû au manque de l'exploitation des supports qui véhiculent et favorisent l'acquisition de ces compétences.

Nous concluons de cette expérience que l'écoute est une activité mentale qui peut être développée dans une pratique qui rend ces conditions une stratégie d'apprentissage efficace dans une situation de communication. Le développement et la réussite de cette stratégie est assuré surtout, par la prise en considération de l'ensemble de facteurs matériels, psychologiques et cognitifs qui représentent la clef pour former un apprenant performant et autonome dans son apprentissage.

En plus, l'enseignement/apprentissage de la compréhension orale est le produit d'un entraînement organisé et actif d'une stratégie d'écoute

consciente qui se réalise par le biais de la diversification des supports et des activités qui ont un apport direct avec la motivation de l'apprenant et qui devient aujourd'hui plus conscient de sa tâche.

L'entraînement à cette stratégie d'écoute ne vise pas seulement d'aider l'apprenant à construire le sens ou de comprendre, mais surtout de surmonter les différentes difficultés qui l'empêchent à améliorer son apprentissage de cette langue étrangère. Par conséquent, tout enseignant de FLE, doit consacrer plus de temps à l'enseignement de la phonétique de la langue cible, à la diversification des supports porteurs des valeurs culturelles, et surtout la motivation de ses élèves pour qu'ils puissent agir et interagir en classe.

Références bibliographiques :

Ouvrages :

1. BELLENGER. Lionel. *L'excellence à l'oral : développer son charisme*, est Edition, paris, 2001
2. COLETTA. J-Marc, *Le développement de la parole chez l'enfant âgé de 6 à 11 ans- corps, langage et cognition*, Belgique, MARDAGA, 2004
3. CORNNAIRE. Claudette, GERMAIN. Claude, *La compréhension orale*, Paris, CLE international, 1998
4. CYR.P, *Les stratégies d'apprentissage*, Paris, CLE international, 1998
5. DROUHET G, et al, *L'assistante en implantologie chirurgicale et prothétique*, Paris, cdp, 2008,
6. ESCAL. Françoise, *Espaces sociaux, Espaces musicaux*, Paris, Payot, 1979
7. JONNAERT.P, BORGHT. C-V, *Créer des conditions d'apprentissage*, Belgique, De Boeck, 2006
8. KOMAREK. M-C, EZOURET. L-M, *Enseigner le français en contextes multilingues dans les écoles africaines*, Paris, Harmattan
9. KORICHE. Hamida et all, *Mon livre de français 4^{ème} année primaire*, Alger, 2008
10. LHOTE. Elisabeth, *Enseigner l'oral en interaction*, hachette. FLE, Paris, 1995,
11. MAN-DE VREINDT. Marie-Jeanne, *l'apprentissage d'une langue étrangère/ seconde*, De Boeck Université, Belgique, 2000
12. TERRIEN. Pascal, *L'écoute musicale au collège-fondements anthropologiques et psychologiques*, France, Harmattan, 2006

Dictionnaires :

1. CUQ. Jean-Pierre, *Dictionnaire didactique de français langue étrangère et seconde*, CLE International, Paris, 2003
2. *Le dictionnaire du français*, HACHETTE, Alger, 1993

Les thèses :

1. BELAGON, Radia, *Des stratégies d'écoute à la compétence communicative: Le savoir être en questions*, thèse de magistère, didactique, université de Batna, 118 :2005
2. CHERRAK. Radia, *Comment réussir à l'oral ?vers l'appropriation d'une compétence discursive en FLE*, thèse de magistère, didactique, Université de Batna, 106 : 2007
3. TELLIER. Marion, *L'impact du geste pédagogique sur l'enseignement/apprentissage des langues étrangères*, thèse de doctorat : 405, université de Paris 7-Denis Diderot, 2006

Sitographie :

1. ARTAUD, J, *L'écoute, Attitude et technique*, chronique sociale, Lyon, 5^{ème} édition, 2003

www.ifbelgique.be/site/images/stories/fichiers/.../jean_artaud_ecoute.pdf

2. DUCROT .Jean-Michel, *L'Enseignement de la compréhension orale*.

<http://www.edufle.net/L-Enseignement-de-la-comprehension.html>.

3. DUMAIS. Christian, *L'enseignement explicite des stratégies d'écoute*, comprendre des textes à l'oral et à l'écrit, Québec français, Hiver 2012,

www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca/

4. GREMMO. M-J, HOLEC. Henri, *La compréhension orale : un processus et un comportement*, Le français dans le monde, février/Mars, 1990

www.epc.univ-nancy2.fr/EPCHPT_F/pdf/La%20compOrale.pdf.

5. LAFONTAINE. Lizanne, *Pistes d'enseignement de la compréhension orale*, comprendre des textes à l'oral et à l'écrit, Québec français, Hiver 2012

www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca/.../fichier.

6. RAZAFITSIAROVANA. Chantal, et all, *Mieux comprendre à l'oral et à l'écrit pour mieux communiquer*, IFADEM, MADAGASCAR, 2011/2012

www.ifadem.org/.../madagascar-livret-4-mieux-comprendre-oral-ecrit.pdf.

7. TEF les preuves, les preuves obligatoires,
manuel-du-candidat- tef-preuves-orales-PDF